



ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
**L'AVENTURE  
DU VIVANT**  
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

### ☑ Présentation générale

- ✓ Diplôme de niveau 5 qui permet de travailler dans les domaines de la culture de plantes fourragères, de céréales ou d'oléagineux : **gestion d'un système de culture** (climat, reproduction, rentabilité, rendement, qualité, ...).
- ✓ De nombreux modules de formation.
- ✓ Obtention du diplôme : épreuves terminales et épreuves en cours de formation (CCF).

### ☑ Poursuite d'études

- ✓ Certificat de spécialisation (CS) agricole en moins d'un an
- ✓ Licence professionnelle
- ✓ Concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT

### ☑ Insertion professionnelle

- ✓ Chef de culture
- ✓ Conseiller(ère) ou Technicien(ne) conseil en développement
- ✓ Technicien(ne) d'expérimentation, de contrôle
- ✓ Chef de silo / responsable approvisionnement
- ✓ Délégué(e) ou attaché(e) commercial(e)

### ☑ Etablissements proposant cette formation

Lycée Le Valentin- Bourg Les Valence (26)- 04.75.83.33.55



Lycée de la Côte St André (38)- 04.74.20.40.77



■ Formation scolaire

● Apprentissage

La formation par apprentissage se déroule en lien entre le Centre de Formation et l'Entreprise. Le Centre de Formation et l'Entreprise sont complémentaires et les acquis se font grâce à cette complémentarité. L'apprenti apprend en Centre de Formation et en Entreprise.

Un contrat pédagogique est signé entre les trois parties (apprenti, entreprise et centre).



## ☑ Organisation de la formation

### ✓ Fonctionnement par modules (M.)

#### Domaine commun à tous les BTSA

- Accompagnement du projet personnel et professionnel (M.11)
- Organisation économique, sociale et juridique (M.21)
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation (M.22)
- Langue vivante (M.23)
- Education physique et sportive (M.31)

*environ 10h00 / semaine*

#### Domaine du champ professionnel

- Traitement des données (M.41)
- Technologies de l'information et du multimédia (M.42)
- Marchés, filières et régulation (M.51)
- Fonctionnement des organisations du secteur des productions végétales (M.52)
- Climat, sol (M.53)
- Biologie et physiologie du végétal (M.54)
- Régulation bio-écologiques au sein de l'agro-écosystème (M.55)
- Agroéquipements (M.56)
- Statistiques et démarches expérimentales (M.57)
- Itinéraires techniques (M.58)
- Systèmes de culture ou système semencier (M.59)
- Stages – 12 à 16 semaines (M.61)
- Module d'initiative locale (M.71)

*environ 20h00 / semaine*

### ✓ Stages (M.61)

12 à 16 semaines de stage permettant de vivre des situations significatives du référentiel professionnel parmi les champs de compétences suivants :

- Recherche, élaboration et diffusion d'informations techniques, technico-économiques en situation de conseil ou commerciale
- Stratégie et fonctionnement de l'entreprise
- Processus de production

### ✓ Des matières au sein des modules

- Français, Documentation & Langue vivante
- Education socio-culturelle
- Education physique et sportive
- Mathématiques & Informatique
- Physique - Chimie
- Sciences Économiques Sociales et de Gestion
- Sciences et techniques des équipements
- Agronomie
- Biologie-écologie

### ✓ L'horaire hebdomadaire

- A titre indicatif, une semaine pour la formation en voie scolaire, compte 30h00 de cours.
- L'organisation pédagogique des établissements et les modalités d'apprentissage varient. Les horaires hebdomadaires sont liés à cette organisation et peuvent donc varier d'un établissement à l'autre.

### ✓ Les épreuves

- Des épreuves terminales écrites ou orales - (50%)
- Des contrôles en cours de formation (CCF) - (50%)
- Des coefficients de 2 à 12.